



Appel aux dons et renouvellement
d'abonnement en milieu de numéro.
Merci pour votre soutien.

L'IDEE

AZB / P.P. 3018 Bern

Jeunes UDC Romands

www.zeitungidee.ch

4/2021

Abo Fr. 35.-

Pouvoir total

pour le
Conseil fédéral?



NON

à la loi Covid-19
extrême



« Si vous n'êtes romain, soyez digne de l'être »



Par Martin Reist,
président UDC Ville de Sion, conseiller
général

La Confédération helvétique n'est ni la France, ni l'Allemagne, ni un tel et consorts. Néanmoins, il demeure légitime d'écouter les bruits du monde pour s'en inspirer au mieux.

Un pays voisin subodore un débat sur l'importance des prénoms. L'impératif de prénoms assimilateurs ; ceux-ci doivent être propres à l'esprit de la nation et de son identité. Oui, cette réflexion mérite que les Suisses y songent à leur tour. La signification d'un prénom fait écho à une civilisation, à une culture enracinée, à une dimension religieuse, à un courant spirituel, et enfin à un territoire. Le principe d'unification du peuple passe par une cohérence identitaire au sein même de la société. À l'opposé, nous remar-

quons un communautarisme étranger de plus en plus hors-sol en Suisse, et bien entendu, sans aucune volonté viscérale d'épouser notre patrie et son esprit. Outre la crédulité de la gauche sur la notion d'intégration, l'étranger demeure étranger, dans son abstraction, rien que par son prénom. Qu'ils soient par exemple à consonance balkanique, anglo-saxonne ou arabe, ces prénoms resteront ceux de nomades en territoire helvétique. Nomades culturels, sociologiques et historiques...malgré eux, hélas. Certes, cette approche peut paraître rigoureuse si ne l'on pense pas profondément la question. Cependant, être suisse ne se résume point en une taxation d'impôts, à un travail et au respect de la loi ; au contraire, « être suisse » doit s'incarner dans la force de l'Histoire de notre civilisation. L'individu ne doit plus être réduit à un humanoïde consommateur, producteur et vassal de l'opinion généralisée. La notion de citoyenneté doit générer le refus du concept « je » étendu en société. En d'autres termes, la citoyenneté s'enracine à l'opposé du communautarisme et de l'individualisme parasite. Le citoyen apporte un concept du « nous » et une réflexion socio-politique sur le devenir de la Suisse de demain. Est-ce que le prénom s'avère une composante ? réfléchissons. Malgré le vaste sujet évoqué brièvement, il reste intéressant d'écrire ces quelques lignes afin d'éveiller peut-être une conscience patriotique atténuée...

Soins infirmiers : une loi pour ça !



Par Marion Vergères
membre JUDCVR, conseillère générale

Sans surprise, le Conseil fédéral propose de rejeter la loi sur les soins infirmiers. Il faut avouer, pour une fois, que le Conseil fédéral a raison. En effet, cette loi, faite sur mesure pour gêner le personnel soignant va trop loin. Elle demanderait au CF d'interférer dans la gestion

d'organismes privés et dans des prérogatives cantonales.

Quant au personnel soignant, il est su et reconnu que leur travail est essentiel pour maintenir une société qui puisse vivre normalement. Cependant, le vedettariat dont il a bénéficié aux débuts de cette pseudo-pandémie me paraît pour le moins peu justifié. En effet, lorsqu'une augmentation des missions advient, il ne travaille pas plus, même s'il est clair que le manque de personnel dans ce domaine est patent. Mais il faut rechercher les causes ailleurs que dans des salaires qui seraient trop bas ou une mauvaise gestion du personnel.

Les vraies raisons, elles viennent surtout de cette loi honnie de la LAMAL qui, dès son apparition, n'a jamais rien résolu et a permis à des institutions privées de puiser joyeusement dans le portemonnaie des cochons de payant. Ainsi, on est arrivé à une situation dans laquelle tout le monde se remplit les poches, des caisses-maladie aux hôpitaux, des permanences médicales aux médecins, des pharmacies aux vendeurs d'accessoires de santé. D'un côté, on profite, de toute façon, les caisses-maladie paient et s'en foutent : si les bénéfices baissent, on augmente les primes et on diminue les prestations. Donc, en résumé, cette LAMAL est la poule aux œufs d'or pour toute une série d'intervenants de ce marché et ruine tout un autre

pendant par un racket institutionnel. C'est là que les intérêts convergent, le personnel soignant à qui on limite les salaires et auquel on ne facilite pas le travail et les directions et les « élites », qui elles, veulent continuer à s'octroyer des salaires mirobolants et des primes majestueuses.

En résumé, cette loi, sous des couvertures de justice, ne résout rien. Pire même, elle va continuer ce qui se fait : aspirer des sommes exorbitantes du portemonnaie des assurés pour garantir que le marché de la santé pérennise sa rentabilité. La vraie solution serait de dégager cette loi si mal fichue qu'elle n'a jamais rien apporté de bon. Le système de la santé ne s'est pas amélioré, bien au contraire ; en revanche, sa rentabilité, elle, oui.

optinovum 
Beratungen für Ihren Erfolg

**Votre partenaire compétent
pour la vente ou la location
de votre propriété.**

**J'attends votre appel
avec plaisir!**

**Erich Hess
Tel. 079 328 77 86**

Optinovum GmbH
Niederbottigenweg 101, 3018 Bern
E-Mail: optinovum@bluewin.ch





Actualités des Jeunes UDC suisses en un clin d'œil

Dans cette rubrique, le président parle de l'actualité et des points politiques importants des jeunes UDC.

C'est ainsi que nous pouvons unir à nouveau notre société

Notre société est profondément divisée. L'unité et la paix doivent être notre objectif à tous. Cependant, la question cruciale est de savoir comment nous pouvons retrouver le chemin de l'unité. La solution des Jeunes UDC est si simple qu'elle est difficile à croire.

Une alternative serait l'obéissance absolue au Conseil fédéral. Nous acceptons les compétences du Conseil fédéral. Nous acceptons les violations des droits fondamentaux. Nous nous laissons être surveillés en permanence. Nous acceptons sans broncher des milliards de dettes et des fermetures d'entreprises. Nous vaccinons tout le monde sans tenir compte des inquiets et des jeunes. Dans un régime autoritaire, il n'y a pas vraiment de division de la société. Il n'y a qu'une seule entité centrale de pouvoir à laquelle tout le monde obéit. Malheureusement, des sympathies pour de telles idées sont aussi perceptibles en Suisse. Ainsi, Peter Indra, chef de l'Office de la santé publique de Zurich, a déclaré qu'une « dictature bon enfant est un bon moyen de faire face à la pandémie ». Lorsque le Conseil fédéral parle d'unité et de solidarité, cela signifie la soumission sans critique des citoyens et citoyennes à son régime d'autorité. Et ce genre d'unité n'a pas sa place dans une Suisse démocratique. Donner au Conseil fédéral un pouvoir total est anti-suisse, dangereux et indigne de notre État de droit libéral.

Heureusement, il existe une autre solution pour unir à nouveau notre société. Et c'est si simple que c'est presque difficile à croire. Il suffit d'ouvrir tous et de laisser les citoyens et citoyennes retrouver leur responsabilité et leur liberté. Tous ceux qui voulaient être vaccinés l'ont été depuis longtemps, ce qui signifie que personne ne doit plus avoir peur des autres. En outre, la couverture vaccinale et le taux d'infection sont suffisamment élevés pour qu'il soit très peu probable que les hôpitaux soient surchargés à l'avenir.

Il est donc tout à fait possible de sortir de la crise sans coercition, de laisser le calme revenir et d'unir à nouveau notre société. Mais comme notre gouvernement national n'ouvrira pas tout à tous de son propre chef, il faut mettre fin par référendum au régime de compétences peu helvétique du Conseil fédéral.

De même, le certificat doit être aboli par le biais dudit référendum, car ses dégâts sont gigantesques. L'affaiblissement des industries à bas salaires et la surpopulation des institutions psychiatriques pour enfants et adolescents s'ajoutent aux restrictions des droits fondamentaux et à la division de la société. L'application du certificat aux établissements d'enseignement viole également le droit à l'éducation en faisant en sorte que l'enseignement supérieur ne soit plus également ouvert à tous les étudiants. D'autre part, aucun avantage démontrable du certificat ne peut être discerné. La quatrième vague, à la fin de l'été, nous est parvenue malgré le certificat et s'est également calmée indépendamment du certificat. L'extension du certificat a eu lieu alors que les chiffres étaient déjà en nette diminution. Le certificat peut donc être annulé en toute bonne conscience.

Avec les tests Covid payants, la décision personnelle de vaccination disparaît

La population jeune est le groupe de personnes qui utilise le plus les tests Covid. Le facteur décisif est la couverture vaccinale relativement faible de ce groupe de personnes. On suppose également une couverture vaccinale plus faible parmi la population étrangère et les personnes à faible revenu. Beaucoup de jeunes, d'étrangers et de personnes à faible revenu ne peuvent pas assumer les frais de test mensuels, qui peuvent atteindre 700 CHF par mois. Pour ces groupes de personnes, les tests payants signifient *de facto* une vaccination obligatoire. En raison des tests Covid payants, la décision

personnelle de se faire vacciner devient le privilège des personnes aisées qui peuvent se payer les tests.

De plus, payer un test n'a rien à voir avec la responsabilité personnelle. Car la responsabilité propre implique la liberté, tout comme la liberté implique sa propre responsabilité. Ainsi, si le gouvernement restreint les droits et libertés fondamentaux, il ne peut en même temps insister sur le concept de responsabilité personnelle. Cela ne fonctionne pas. Par conséquent : si les droits et libertés fondamentaux sont restreints, l'État doit également supporter les coûts qui en résultent.

Le certificat n'a pas sa place dans les établissements d'enseignement

En août dernier encore, l'obligation du certificat-COVID dans les universités était impensable. Matthias Geering, responsable de la communication et du marketing à l'université de Bâle, a déclaré, selon Telebasel du 20 août, que, d'un point de vue juridique, un certificat obligatoire ne serait pas réalisable, car les établissements d'enseignement sont des entreprises publiques qui doivent garantir l'accès à l'éducation à toutes les personnes - qu'elles aient été vaccinées, testées ou non.

Selon l'article 26, paragraphe 1, de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), toute personne a droit à l'éducation. L'enseignement supérieur doit être universellement accessible et ouvert de manière égale à tous les étudiants en fonction de leurs capacités et de leurs résultats. L'option d'étendre le certificat-COVID aux universités et l'application de cette option dans la pratique, est une violation flagrante de ce droit humain. C'est pourquoi les Jeunes UDC soutiennent les différents recours qui ont été déposés contre le certificat dans les universités. Les Jeunes UDC plaident également en faveur de la gratuité des tests pour les élèves, afin d'atténuer quelque peu la violation des droits de l'homme.

Vous avez déménagé ? Veuillez alors signaler votre nouvelle adresse !

La Poste ne transmet plus les nouvelles adresses des abonnés aux éditeurs. Par conséquent, lorsque vous déménagez : Signalez votre nouvelle adresse à L'IDEE par courriel idee@jsvp.ch ou par téléphone 079 302 10 09 (Thomas Fuchs). De cette façon, vous recevrez L'IDEE sans interruption.

Avec nos meilleurs remerciements,
la rédaction de L'IDEE



Avec une publicité dans le journal L'IDEE
votre entreprise touchera plus de
30 000 lectrices et lecteurs,
qui font confiance à la qualité suisse !

L'IDEE s'engage en faveur d'un lieu de travail suisse fort.
C'est pourquoi ce journal est entièrement produit en Suisse.



Pauvre vigneron



Par Florent Morandi, membre JUDC VD

Il est très tôt, en ce matin d'octobre, quand le vigneron franchit sa porte. S'il s'est levé avant le soleil, c'est parce qu'aujourd'hui il vendange ses meilleures parcelles. Tout petit déjà, il entendait son grand faire éloge de ce coin où le raisin est plus doré qu'ailleurs et donne les crus les plus agréables.

Ce coin, il l'a travaillé durant tant de mois avec l'amour d'un père et avec la volonté d'en sublimer la beauté. Mais malgré les promesses d'un vin d'exception, c'est un mélange d'inquiétude et de désillusion qui emplit son cœur. Ce nectar, qui en voudra l'année prochaine ?

Le vigneron, il l'a connue, cette époque bénie où l'on glorifiait ce produit sacré, nectar de notre terre, dénominateur commun de tout Homme.

Abattu, mais pas battu, le vigneron a une pensée pour ce diable bleu constellé de jaune qui est passé un jour sur notre petit État, cherchant quelques naïfs prêts à vendre leur âme contre « quelques » denrées d'outre-frontière. Il repense aussi à ces cols blancs – tout là-haut – hypnotisés par le miel de

ces terres lointaines et les promesses d'opulence. Eux l'ont vendue, leur âme.

Le vigneron, il leur aurait volontiers offert l'opulence, à ces roitelets. L'opulence toute de bonne chère, authentique telle qu'on la connaît. Il leur aurait même versé son meilleur cru, celui qui vient de son meilleur coin, tiens !

Mais jamais ces édiles n'y auront prêté attention, à ce pauvre vigneron. Désormais, le peuple se sustentera aussi au Rioja, au rouge d'usine australien ou à des crus sans âmes venant de terres lointaines pour le prix d'une livre de pain. Ainsi l'ont-ils décidé.

Qu'on les rassure, ces pauvres vigneron et leurs cousins agriculteurs, éleveurs et artisans ; tout ça c'est pour le bien de ceux qui maintenant font la gloire de notre nation. Comment pourrait-on bien faire commerce de tous ces médicaments, produits chimiques et capsules de café sans quelques sacrifices ?

Survivre ? On verra ça plus tard...

Car demain, le vigneron se lèvera à nouveau avant le soleil. Sa terre, il la sublimera, comme des générations avant lui l'ont sublimée, et comme si cela n'allait jamais s'arrêter. Rien n'a changé, si ce n'est que les rêves se transforment en cauchemars, l'espoir devient peur, l'ivresse devient aigre.

Qu'importe, demain il sera très tôt quand le vigneron franchira sa porte. Ses meilleures parcelles auront besoin de lui. Sa terre, il l'aime et, lui, il ne l'abandonnera jamais.

Le liberticide passeport sanitaire et la loi Covid



Par Marion Vergères
membre JUDCVR, conseillère générale

Depuis le 13 septembre de cette année, le pass sanitaire est obligatoire pour rester dans les établissements fermés. En résumé, vous n'avez pas été vaccinés ou n'avez pas effectué un test rapide ou PCR et n'avez pas le fameux code QR : vous n'entrez pas ! Un certain nombre

d'établissements sont concernés tels que les restaurants, les bars, les cinémas et encore bien d'autres lieux, même l'accès aux lieux de culte et aux fitness en dessus d'un certain nombre est interdit sans cela.

Ces mesures absurdes que notre cher Conseil fédéral a prises ne fait que fragiliser un peu plus nos établissements qui ont déjà tant souffert durant cette année et demie. En plus de cela, ces mesures divisent la population en discriminant la partie qui n'a ni été vaccinée, ni effectué un test tous les deux jours. Le Conseil fédéral ne chercherait-il pas, par tous les moyens, que tous les citoyens soient soumis, sans le dire, à une obligation de se faire injecter ce merveilleux liquide, qui n'a d'ailleurs encore pas prouvé son efficacité ?

Travaillant régulièrement dans un bar, je peux vous affirmer que le passeport sanitaire restreint considérablement notre clientèle. Un changement de grande ampleur a été observé dès l'entrée en vigueur de cette nouvelle couche de mesures liberticides. Non contents de couler l'économie, nos Conseillers fédéraux, M. Berset en tête, ont décidé de payer des gens pour mener une campagne de porte-à-porte, ainsi que de petits bus parcourront villes et villages pour convaincre les gens non-vaccinés de se soumettre à la vaccination. Voilà comment notre gouvernement dépense notre argent, alors que les tests deviendront payants, pour convaincre les récalcitrants.

Le 28 novembre, nous, peuple suisse, allons voter sur la « loi Covid », une loi qui, en quelques mots, permet l'instauration d'une dictature sanitaire à la demande. Une grande partie du Parlement, PS et PLR en tête, incite au « OUI » en mettant en avant comme quasi unique argument « valable » le maintien de l'aide financière. Contre cet argument n'est pas une tâche difficile pour la simple et bonne raison que les aides existent déjà ; de plus, si le pass sanitaire n'avait pas été imposé, les établissements concernés n'auraient pas besoin d'aide.

La période hivernale arrive à grand pas, sa température se fait d'ailleurs déjà ressentir. C'est maintenant que les terrasses des bars, cafés et restaurants vont se vider. Pourquoi ne pas avoir laissé le monde vivre comme il le faisait avant ces restrictions ridicules et absurdes ? Nous n'avons d'ailleurs pu constater aucune hausse des cas (avec symptômes). Pourquoi leur imposer ce fardeau et en plus de cela, leur faire peur en les menaçant ? Une loi, si elle est objective, utile et juste, ne nécessite pas de menaces pour que les citoyens l'acceptent. C'est pour cela qu'il faut nous battre pour notre liberté et nos établissements en votant NON à la loi covid le 28 novembre 2021.

Les cyclistes citadins sont aussi des parasites



Par Kevin Bonvin, membre JUDC VS

Le discours du 1er août de notre président Marco Chiesa fit couler beaucoup d'encre cet été. Ses propos ont évidemment fait réagir les principaux concernés, mais également au sein de notre parti, où certaines âmes plus sensibles n'ont pas goûté le côté prétendument « agressif » de son plaidoyer. Les accents quelque peu martiaux de notre président ont été assimilés à des « relents fascisants » par le conseiller administratif genevois Sami Kanaan.

Les Genevois sont pourtant les premiers concernés par ce que dénonce Marco Chiesa. Les parasites y sont en effet bien présents, la ville en est même gangrenée. Et je ne parle ni des frontaliers, ni des étrangers, contrairement à ce que certains bien-pensants pourraient croire. Non, je parle d'un mal bien plus sournois, car pilier fondamental du terrorisme intellectuel défendant la nouvelle religion intégriste occidentale. Vous pensez à l'islam ? Non, vous n'y êtes pas, même si cette philosophie politico-religieuse totalitaire représente indéniablement une menace pour la société occidentale. Vous ne voyez toujours pas ? Je parle des cyclistes !

Nul ne peut nier l'ampleur que prennent dans notre quotidien les bicyclettes et autres engins à deux roues depuis quelques années. Bénéficiant d'un regain de popularité sous l'égide morale des Verts au nom du bien de la planète, les vélos ont le vent en poupe. Les entrepreneurs, disciples du capitalisme le plus pur, l'ont bien compris et ont su séduire une vaste fourchette de consommateurs. On y retrouve en effet des représentants de toute la société occidentale moderne : le millennial ultralibéral, consumériste effréné et fanatique des dernières nouveautés technologiques ; l'écologiste anticapitaliste, adepte du tiers-mondisme et objecteur de conscience ; le boomer hédoniste des Trente glorieuses, militant aujourd'hui pour une dose de vaccin obligatoire tous les six mois ; l'étudiant.e.x SJW décérébré.e.x par les thèses du lobby LGBTQIAXYZ ; la petite famille parfaite où papa, maman, fils, fille et golden retriever vivent en harmonie dans leur petite villa de banlieue pavillonnaire... Bref, tout le monde aime le vélo et le marché mondial l'a bien compris. Au point que le secteur du vélo, qui a connu une croissance de 25% de son chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier, est aujourd'hui en pénurie face à la hausse de la demande.

Pourquoi donc qualifier tous ces gens de parasites ? Tout d'abord, en raison de leurs multiples incivilités au guidon. Quel piéton n'a jamais dû se jeter sur le côté (voire sur la route !) pour laisser passer un cycliste qui, au mépris des lois qui interdisent aux deux-roues de circuler sur les trottoirs, arrive derrière lui à pleine vitesse en faisant hargneusement retentir sa sonnette, voire parfois même proférant quelques insultes ? Quel conducteur n'a jamais été surpris par un vélo surgissant en toute inconscience de son angle mort ? Qui n'a jamais été témoin d'un cycliste faisant fi des feux de circulation ? Encore récemment, alors que je traversais un passage piéton dont les feux étaient verts pour moi, j'ai failli me faire renverser par un cycliste que j'ai copieusement insulté mais qui a préféré continuer sa route dans un carrefour bondé où il n'avait d'ailleurs absolument pas la priorité. Mais ce n'est pas grave ! Les cyclistes se croient rois et ont les autorités de leur côté.

En effet, les grandes villes, et Genève en tête, ont profité des confinements Covid pour opérer un vaste coup : transformer la majorité de leurs bou-

levards et axes routiers en pistes cyclables géantes. Ces villes sont déjà victimes de ralentissements et bouchons à longueur d'année, et leurs habitants s'entassent déjà dans les transports en commun aux heures de pointe. Pourquoi donc supprimer davantage de voies de circulation, sinon pour faire comprendre aux automobilistes qu'ils sont indésirables ?! Ainsi, le boulevard Georges-Favon, ceux des Philosophes et du Pont d'Arve, ainsi que la Rade, laissent désormais plus de place aux vélos qu'aux voitures. Voilà de quoi réjouir les Verts et les adeptes de la mobilité douce. Pourtant, ce n'est apparemment pas assez pour certains extrémistes ! Thibault Schneeberger, le secrétaire de l'association écologiste actif-traffic, n'hésite pas à condamner la piste cyclable du pont du Mont-Blanc en ces termes : « Cette piste est trop étroite. D'autre part, elle ne va que de la rive gauche à la rive droite, alors qu'il y a parfaitement la place sur ce pont du Mont-Blanc. Il faudrait simplement prendre de l'espace sur le trafic automobile. » Ce genre de réaction est typiquement celle d'un parasite. On lui tend la main, il nous prend le bras. Or, les cyclistes ne déboursent pas un centime pour leur usage toujours croissant des routes, là où les automobilistes sont toujours plus taxés par l'État. Je suis donc fervent partisan d'un impôt visant spécifiquement ces amateurs de la petite reine, avant qu'elle ne devienne petite dictatrice. C'est pourquoi, bien que flirtant avec une conception libertarienne de l'État, j'ai caressé souvent l'idée d'un permis vélo, élargi aux trottinettes et à leurs variantes électriques.

Si j'entends déjà certaines voix hurler contre cette nouvelle mainmise de l'État sur un terrain encore « libre », je les renvoie volontiers vers le site de l'OFROU où ils découvriront toutes les lois en vigueur qui réglementent strictement la circulation à vélo en Suisse. La délivrance d'un permis par l'État ne serait qu'une légère contrainte supplémentaire, mais elle permettrait ainsi de s'assurer trois points :

- 1° chaque cycliste serait supposé connaître les règles de circulation et la déontologie qui s'y rapporte, ce qui n'est aujourd'hui pas toujours le cas dans des villes où une part importante des habitants ne possèdent pas le permis de conduire ;
- 2° les policiers pourraient ainsi enfin amender tous ces fous du guidon qui violent en toute impunité les règles de circulation et rendent routes et trottoirs dangereux pour tout le monde.
- 3° enfin, le prix du permis, ainsi que le retour d'une vignette obligatoire, permettraient à ces cyclistes de prendre leur part dans le financement et l'entretien des routes, plutôt que d'en être des utilisateurs parasites au taux de reproduction exponentiel.

Si la décennie 2020 semble d'ores et déjà placée sous le signe de la discrimination légale, avec la stigmatisation officielle des non-vaccinés sur toute la planète, il conviendrait de prendre immédiatement des mesures pour éviter que ce comportement pourtant condamné par la Constitution ne devienne la nouvelle norme sociale. Les automobilistes ne doivent pas rejoindre la longue liste des victimes du discours politiquement correct.



L'IDEE

*souhaite de joyeuses fêtes
et tout le meilleur en 2022!*



Genug ist Genug! Trop c'est trop ! Luttons tous ensemble contre ces deux arnaques mondiales

Par PD. Dr. med. Dominique Schwander

Le mythe du réchauffement climatique global causé par les émissions de gaz dues aux hommes est la plus grande fraude scientifique internationale perpétrée contre tous les citoyens du monde. Depuis bientôt une génération, des politiques puis leurs scientifiques et leurs médias ont tenté de créer une menace mondiale dénommée réchauffement global causé par l'homme, réchauffement produit par le CO₂ et d'autres gaz effet de serre fabriqués par nos voitures, nos camions, nos avions, nos centrales productrices d'énergie, notre industrie lourde, notre industrie chimique, nos animaux domestiques, nos barbecues dans nos jardins, nos feux de cheminée, sans oublier notre propre respiration soit tout ce gaz carbonique que nous exhalons 24h/24. En réalité, on estime que chaque jour notre Mère Nature rejette dans l'atmosphère en moyenne environ vingt fois plus de CO₂ que toutes les sources humaines réunies. L'échange de crédit carbone est devenu l'arnaque financière la plus répréhensible du XXI^e siècle ; preuve que pratiquer la science sans aucun angle moral et sans la moindre réflexion sur elle-même revient à prendre des risques considérables qui nous coûtent cher, voir mènent à la ruine des petites entreprises et de la classe moyenne.

Pourtant des observations depuis des siècles et des faits plus récents ont montré que cette théorie de réchauffement global anthropogénique est fondée sur des données fausses et manipulées dues plus à des motifs politiques qu'à un raisonnement scientifique sérieux et honnête ; ce n'est pas de la science, c'est un dogme politique avec un agenda final en tête et guidé par des données ajustées. Malheureusement de nos jours toute cette science concernant les changements climatiques inventée par ces politiques et scientifiques illuminés est catégorisée de politiquement correcte ou non par eux, leurs médias et leurs prostituées intellectuelles sont pour la grande majorité tels que décrit par Coluche : « Les journalistes ne croient pas les mensonges des politiques, mais ils les répètent ! C'est pire ! », alors qu'on devrait seulement faire de la recherche sérieuse et professionnelle. Après avoir jugé, puis condamné du crime de réchauffement climatique anthropogénique le gaz carbonique et nous avoir culpabilisés, les défenseurs de ce mythe n'autorisent qu'une seule solution : diminuer la quantité de gaz carbonique de notre atmosphère. C'est une bien mauvaise époque pour la science mais aussi pour les citoyens du monde auxquels on ne leur présente qu'un aspect doctrinaire de cette histoire mythique du réchauffement climatique anthropogénique, devenu le seul aspect enseigné dans les écoles et mêmes dans des universités, alors que tous les autres aspects scientifiques nous sont cachés à dessein. Pourquoi, pendant ces vingt dernières années, on ne nous a pas renseignés sur les cycles du soleil et de la terre, mais empêtrés dans la fabrication puis le cadrage de politiques nationales et internationales d'extrémisme environnemental, de pouvoir, de soumission, d'argent et de taxes ? Pourquoi les illuminés du réchauffement climatique anthropogénique concentrent leur attention sur le gaz carbonique ? Parce que l'autre cause possible la plus évidente, le soleil ne peut pas être utilisé économiquement par les gouvernants. La méthode scientifique a été corrompue par le même dieu qui a corrompu le monde de la politique et Big Pharma : l'argent. De nombreux scientifiques mentent. Les médias amplifient les mensonges auprès d'un large public. Les scientifiques et les médias gagnent de l'argent, puis ils répètent le processus et gagnent plus d'argent et les politiques sont réélus. Aujourd'hui, si vous êtes un scientifique à la recherche de financement pour un projet, vous faites mieux de le lier au changement climatique anthropogénique, pour lequel le monde dépense 1 trillion d'USD par année.

Et que font une fois de plus, nos élus et nos médias depuis 2019 ? Ils nous empêtrent à nouveau dans leur fabrication de politiques nationales et inter-

nationales de pouvoir, de soumission, de bascule dans la tyrannie et d'argent dans cette lutte extrême et folle contre une pandémie soi-disant pestifère et létale pour toute l'humanité. Macron, Berset, von Leyen, Biden et tant d'autres nous prennent pour des covidiotis prêts à perdre leurs libertés et à se soumettre ; méprisant le peuple souverain ils appliquent le principe « Gouverner, c'est faire croire » de Nicolas Machiavel (*Le Prince*, 1932).

C'est une bien mauvaise époque pour la médecine, mais aussi pour nous tous et notre économie nationale quand on nous présente qu'un seul des aspects de cette pandémie : sauver des vies et des hôpitaux ; alors que ce qui est important ce sont les années de vie sauvées et à quel prix l'année sauvée et le fait qu'en Suisse nous dépensons par habitant pour la santé beaucoup plus que tous les autres pays d'Europe et sommes ainsi beaucoup mieux préparés aux crises sanitaires. Par habitant, en France on ne dépense que 70 % et en Italie que 46 % de ce que nous dépensons en Suisse. Tous les autres aspects de cette histoire mythique nous sont cachés à dessein et manipulés : mesures imposées catastrophiques pour toute notre économie nationale, chiffres et causes réels de la surmortalité due pour une part à ce Coronavirus et pour une autre part à d'autres causes en particulier la nouvelle arme de destruction massive qu'est le confinement, risques réels de cette maladie virale immuno-inflammatoire induite par ce Coronavirus contagieux mais vraiment guère mortifère sinon pour des patients âgés en moyenne de 86 ans en Suisse et en Suède (soit même 2 à 3 ans de plus que l'âge moyen auquel les Suisses et les Suissesses meurent en Suisse!), dangers patents des mesures telles que masques, confinement, hospitalisations à la hâte, milliards dépensés pour des tests PCR, alors que ce test PCR n'est pas un test diagnostique de maladie, dangers, effets secondaires et complications de la thérapie génique prophylactique machiavélique développée, fabriquée et bâclée à grande vitesse, sans oublier les mesures «sanitaires» discriminatoires, liberticides, antidémocratiques et maléfiques, qualifiées de vertueuses par des ignorants et des idiots utiles épris de dictature et de marxisme culturel, etc. Ne sous-estimons jamais le pouvoir des gens stupides dans les collectivités.

Pour un médecin, toutes ces coronafolies et ce corona-circus sont bien louches. Changer la définition médicale du terme pandémie est inimaginable ; sous les pressions de Bill Gates, l'OMS l'a fait pour faire croire aux gouvernants puis au peuple que l'urgence sanitaire était grave, même non accompagnée d'un grand nombre de personnes gravement malades et mourantes, pourtant c'est là le critère médical classique pertinent de la définition d'une pandémie. Autoriser provisoirement et surtout imposer une thérapie génique prophylactique à risque, guère étudiée et encore en expérimentation en phase III est irresponsable et immoral. De plus, avoir comme objectif d'empêcher toute contagion lors d'une pandémie est illusoire. En revanche, connaître la proportion de personnes immunisées est crucial, d'autant plus que très peu de personnes PCR positives développent des symptômes cliniques de maladie Covid-19. L'immunité naturelle étant la clé, au lieu de faire des milliers de tests PCR non diagnostiques, peu fiables et fort coûteux, n'est-il pas plus judicieux de chercher, qui et combien dans la population ont fabriqué des anticorps naturels et leurs défenses lymphocytaires contre ce Coronavirus SARS-2 et ses variants et pour combien de temps ? Nos élus, avec la complicité de leurs experts, ont préféré choisir de terroriser les gens en gonflant les dits « cas » dont la grande majorité ne sont pas du tout des malades. Avec ce test PCR, au-delà d'un Ct de 35 cycles pour détecter sa présence, la charge virale du Coronavirus est si faible que sa contagiosité est proche de zéro. À 40 cycles, on détecte comme positives des personnes ayant été en contact avec le virus des mois auparavant et même des patients cliniquement guéris peuvent être positifs. Pour dramatiser le nombre de « cas » positifs, paniquer et soumettre le

peuple, certains laboratoires reçoivent l'ordre d'aller jusqu'à 50 cycles au lieu des 25 cycles recommandés ; en pratique, 90% des personnes testées positives ne sont ni contagieuses, ni symptomatiques. Quant aux 10% restants, 95% ne développeront pas de formes cliniques graves de Covid-19. Pour rendre malade une autre personne, il faut être malade soi-même, que les virus se répliquent joyeusement dans nos cellules et que l'autre n'ait pas de bonnes défenses immunitaires. En réalité, nous sommes tous des porteurs en bonne santé de milliards de virus et de bactéries ; l'important n'est pas on a un Coronavirus ou on ne l'a pas, c'est la clinique. Le test PCR n'est pas un test de la présence de virus vivants envahisseurs mais un test de la présence de brins de virus mort ou vivant soit juste de séquences génétiques de ce virus. Ce test PCR ne fait pas la distinction entre un virus vivant éventuellement capable de se reproduire dans nos cellules et des fragments de génome inoffensifs, pouvant résulter d'une ancienne lutte de notre système immunitaire contre la maladie. Kary Mullis, le biochimiste américain et prix Nobel de chimie qui a inventé ce test PCR a bien dit : « Le PCR n'est pas un test diagnostique ; il ne me dit pas si je suis malade et ne peut pas différencier entre des particules de virus mort et celles d'un virus actif vivant. » Ce test non diagnostique donne donc quelque chose sur la nature de ce qui est présent dans vos fosses nasales ; il permet de prendre une minuscule quantité de n'importe quoi, de le rendre mesurable et d'en parler comme si c'était important. Tous ces faits ont enfin conduit le CDC américain (Centers of Disease Control and Prevention) à renoncer au test PCR.

La politique fonctionne par consensus et en comptant les votes des citoyens mais la science ne fonctionne pas et ne devrait pas fonctionner par consensus et en comptant les adeptes. Autrement dit, la politique n'a pas sa place dans la science. Il est important que la communauté scientifique s'en tienne aux principes fondamentaux de la science et examine toutes les données et les faits de manière objective et éthique, plutôt que de devenir défensive, de prêcher pour un consensus, d'ignorer les incertitudes et surtout de ne pas reconnaître ses erreurs. Comme le dit fort bien Ian Hall, « Science should NEVER be settled. » La science ne devrait JAMAIS être établie parce que la science ne peut jamais prouver ou infirmer quelque chose de façon catégorique et définitive ; d'autant plus que nous ne pouvons pas modéliser ce que nous ne comprenons pas.

Il y a de l'espoir parce qu'un peuple finit toujours par juger les illuminés coupables de crimes contre l'humanité. « Les dirigeants, organisateurs, provocateurs ou complices qui ont pris part à l'élaboration ou à l'exécution d'un plan concerté ou d'un complot pour commettre l'un quelconque des crimes ci-dessus définis sont responsables de tous les actes accomplis par toutes personnes en exécution de ce plan. » (Titre II, art. 6 et al. de l'Accord de Londres du 8 août 1945, Statut du Tribunal Militaire International). C'est bien pourquoi, le 16 octobre 1946, le journaliste nazi Julius Streicher a été condamné à la pendaison par le Tribunal de Nuremberg

pour avoir contribué à endormir le peuple allemand au sujet des crimes du Troisième Reich. Bien que ce journaliste n'ait pas été directement impliqué dans les crimes contre les Juifs, le procureur a déclaré : « Nous soutenons néanmoins que son crime n'en est pas moins grave parce qu'il a rendu ces actes possibles, rendu ces crimes possibles, crimes qui n'auraient jamais été commis sans son soutien et celui de ses semblables. Il a mené la propagande et l'éducation du peuple allemand à cette fin. » Suite aux plaintes actuelles nationales et internationales, ce sera à nos tribunaux occidentaux de conclure que le soutien médiatique à des mesures erronées, illogiques, abusives et ne respectant pas notre constitution a constitué lui-même un crime contre le peuple et l'humanité, soit d'avoir contribué à ruiner l'économie, à faire paniquer la population avec des peurs et une hystérie irrationnelles, provoqué des drames en santé physique et mentale et même des suicides chez les enfants administré une thérapie génique prophylactique dangereuse provisoirement admise parce que encore en expérimentation à des personnes sans même avoir obtenu un consentement libre et éclairé et, pendant l'épidémie, mis l'épidémie à profit pour s'enrichir, ainsi qu'avoir ruiné l'état de droit et porter atteinte à nos libertés fondamentales.



sortante

Cercle électoral de Biemme-Seeland
Elections au Grand Conseil 2022

2x sur votre liste!

SANDRA SCHNEIDER Liberté et responsabilité!

à nouveau au Grand Conseil

SVP UDC

LA REDACTION

EDITEURS :

- Union Démocratique du Centre Jeunes UDC Suisse

REDACTEURS (-TRICES) PERMANENT(E)S:

- Antoine Augsburg (VS)
- Tania Balzarini (VD)
- Kevin Bonvin (VS)
- Nicolas Fardel (VD)
- Guillaume Kolly (FR)
- Léonard Martin (VS)
- Florent Morandi (VD)
- Marion Vergères (VS)

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication/

Rédacteur en chef: Thomas Fuchs, Conseiller de ville, a/Conseiller national et Conseiller cantonal, Berne-Niederbottigen, tf@thomas-fuchs.ch

Éditeur: Association de soutien SVP/JSVP

Rédaction DIE IDEE, Boîte postale, 3001 Berne
Collaborateurs permanents: Député David Trachsel, 4052 Bâle; Erich Hess, conseiller national, député et conseiller de ville, 3018 Berne; Patrick Freudiger, avocat, député et conseiller de ville, 4900 Langenthal; Andreas Gerber, 3537 Eggwil; Kevin Bonvin, 1950 Sion

Téléphone: 079 302 10 09

Fax: 031 981 41 61

Site internet: www.zeitungidee.ch

Courriel: idee@jsvp.ch

PC-Konto:

Junge SVP Suisse 15-176039-8

COMMENTAIRES ET ANNONCES

Des espaces publicitaires sont disponibles. Nos prix sont à disposition sur demande.

Les membres des Jeunes UDC et sympathisants de toute la Romandie sont libres de poster un article, une lettre ouverte ou un commentaire dans «L'IDÉE». Prière de vous adresser au rédacteur en chef pour plus d'informations.

Sauf en cas de dérapage flagrant, nous n'exerçons aucune censure ; les commentaires et lettres ouvertes ne doivent pas nécessairement être en accord avec la ligne de rédaction. Les débats contradictoires nourrissent la réflexion.

CONTACTS idee@jsvp.ch
CCP Jeunes UDC Suisse
15-176039-8
www.jsvp.ch





La Cour suprême fédérale n'est pas une tombola !



Par Erich J. Hess,
Conseiller national,
Berne

L'élection des juges fédéraux est l'une des tâches du Parlement. À l'instar de l'exécutif et du législatif, le pouvoir judiciaire doit également représenter de manière adéquate la population dans sa composition politique. C'est la raison pour laquelle les juges appartiennent généralement à un parti politique.

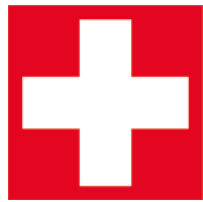
Cette circonstance est une épine dans le pied des initiateurs de l'initiative de justice. Ils considèrent que l'indépendance des juges est menacée dans le système actuel. Avec l'initiative, l'élection des juges fédéraux se déroulera à l'avenir en deux étapes : Tout d'abord, une commission nommée par le Conseil fédéral doit examiner les aptitudes professionnelles et personnelles des candidats. Ensuite, ces candidats « présélectionnés » sont tirés au sort, pour autant qu'il y ait plus de candidats que de postes à pourvoir.

Je ne le cacherai pas : le Tribunal fédéral a souvent pris des décisions douteuses. Prenons par exemple l'obligation de motiver les décisions négatives de naturalisation, ce qui a dégradé le passeport suisse en un acte purement administratif.

Néanmoins, l'initiative n'apporte aucune amélioration, bien au contraire. Le recours à une commission rend l'élection des juges plus opaque. On peut déjà voir comment ces « experts » travaillent dans le domaine du climat ou des pandémies, où les citoyens se voient servir des règles coûteuses et bureaucratiques. En outre, avec le Conseil fédéral, un seul corps de sept personnes procéderait à une (pré-)élection. Le Parlement de 246 membres donne aux juges fédéraux une plus grande légitimité ; après tout, il a été élu directement par le peuple. Si des améliorations sont nécessaires, c'est avant tout dans la supervision et le contrôle des tribunaux, de leurs juges et du

bureau du procureur général. Et c'est là que l'électorat peut donner le cap et demander des comptes aux parlementaires en élisant leurs représentants.

Conclusion : l'initiative promet l'indépendance, mais conduit en fait à moins de transparence. Le Tribunal fédéral n'est pas une tombola et l'élection des juges n'est pas une soirée de loterie - donc, non à l'initiative sur la justice !



**La politique t'intéresse ?
Tu souhaites t'investir pour ton pays, la Suisse ?
Engage-toi dès maintenant !**

- Je souhaite devenir membre des Jeunes UDC
- Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en français (abonnement CH : CHF 35.-)

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

NPA _____ LOCALITE _____ CANTON _____

DATE DE NAISSANCE _____ TEL. _____

EMAIL _____ SIGNATURE _____

A remplir et renvoyer à : JEUNES UDC SUISSE, CASE POSTALE 6803, CH-3001 BERNE, IDEE@JSVP.CH

